

Association Sénégalité

Rapport 2018

24.2.2019

1. Les faits saillants en 2018
2. Le projet "Coup de Pousse"
3. L'aide aux étudiants du Lycée
4. Activités en Suisse
5. Web et réseaux sociaux
6. Les finances de l'association
7. La vie de l'association

Association Sénégalité

Case postale 7350

CH-1002 Lausanne

email : info@senegalite.ch

www.senegalite.ch



Les entrepreneurs soutenus par Sénégalité exposent leurs produits lors du Congrès "48 Heures pour l'Entrepreneuriat Agricole"

1. Les faits saillants en 2018

Pour favoriser le développement de l'agriculture, Sénégalité s'est donné deux priorités: la formation en agriculture et la création d'entreprises agricoles.

Sénégalité permet ainsi à des jeunes qui auraient les capacités, mais pas les moyens financiers, d'accéder à des formations de techniciens agronomes et d'ingénieurs agronomes au Sénégal. D'autre part, Sénégalité contribue à la création de jeunes entreprises agricoles, en leur accordant des prêts sans intérêt, d'une durée maximale de cinq ans.

Au Sénégal

- ◇ En 2018, Sénégalité a continué à assurer un soutien important aux élèves du Lycée agricole de Bignona : financement de l'écolage ainsi que de matériel didactique et informatique, don d'un vélo aux 10 élèves ayant fait les meilleurs résultats. , prise en charge de l'achat de livres pour la bibliothèque du lycée.
- ◇ Le projet "Coup de Pousse": en 2018, Sénégalité a accordé des prêts sans intérêt à six jeunes techniciens et techniciennes agricoles, diplômés du Lycée - ce qui porte le total des entreprises financées par Sénégalité à quinze. Ce prêt leur a permis de lancer des entreprises de maraîchage et d'élevage bovin, porcin et avicole.
- ◇ Une dizaine de membres de Sénégalité ont fait un voyage de deux semaines au Sénégal, et ont visité une demi-douzaine d'entreprises créées grâce aux prêts de Sénégalité.

En Suisse

- ◇ Sénégalité a participé au Marché Solidaire de Noël à Lausanne, ce qui a permis de nouer de nombreux et fructueux contacts.
- ◇ Un gros effort a été fait pour adapter le site Web, peupler les réseaux sociaux et produire mensuellement la "Gazette", qui est désormais envoyée à plus de six cents personnes.

Dans l'Association

- ◇ Le nombre de membres et de donateurs continue de croître.
- ◇ La certification Zewo a été obtenue en décembre 2018. (Zewo est une certification suisse pour les associations d'utilité publique).



Les participants du voyage organisé en avril 2018 visitent l'exploitation de Kabirou Dramé, dans le village de Mankono Ba

2. Le projet “Coup de Pousse”

Pour améliorer la sélection des projets, nous avons mis en place un processus nettement plus strict, accordant à Sénégalité un droit de veto dans le choix des projets.

En août 2018, le président de Sénégalité a participé aux réunions de sélection, qui ont conduit au choix de 6 nouveaux entrepreneurs, qui ont reçu chacun en moyenne 5'000 CHF.

Les entreprises choisies en 2018 se trouvent presque toutes dans la région de Bignona - ce qui facilitera le contact avec le CESPI. Seule une entreprise se trouve en dehors de la Casamance, dans la région de Thiès.

Les neuf entreprises sélectionnées en 2016 et 2017 se portent dans l'ensemble assez bien. Les problèmes qu'elles rencontrent sont principalement le manque d'eau, la difficulté de trouver de la main d'œuvre (eh oui, les jeunes Sénégalais rechignent à travailler la terre...), ainsi que des problèmes de commercialisation de la production.

En avril 2018 a eu lieu le congrès “48 heures pour l'entrepreneuriat agricole”, largement financé par Sénégalité. Le congrès a réuni plus de 600 participants et a été consacré notamment à la problématique du droit foncier. Le congrès était aussi une excellente opportunité pour nos neuf entrepreneurs, qui ont pu se rencontrer, échanger leurs expériences et montrer pratiquement qu'il est possible de vivre de la terre.

Seule ombre au tableau : les remboursements des prêts ont pris du retard. C'est pourquoi deux mesures ont été prises :

1. En novembre, les entrepreneurs de la sélection 2018 ont été conviés au Lycée, pour une cérémonie solennelle, au cours de laquelle ils ont signé le contrat de prêt. (le contrat se fait entre les entrepreneurs et le Lycée Agricole).

2. Une rencontre réunissant les neuf entrepreneurs sélectionnés en 2016 et 2017, le CESPI et les autorités du Lycée Agricole de Bignona est prévue pour le mois de janvier 2019, avec notamment comme objectif de rappeler les entrepreneurs à leurs devoirs.



Souleymane Badji, tout fier de ses papayers qui laissent entrevoir une fort belle récolte

3. L'aide aux étudiants

En 2018, Sénégalité a payé les frais d'inscription et de tenue (uniforme) pour les élèves du Lycée agricole de Bignona, à savoir :

- 40 élèves des filières "Agronomie"
- 76 élèves des filières "Transformation et Conservation"
- 240 élèves des nouvelles formations courtes (Cluster)

D'autre part, nous avons également contribué avec 500'000 FCFA (environ 900 CHF) à l'achat de livres pour la bibliothèque du Lycée.

Enfin, comme chaque année, Sénégalité a offert un vélo aux 10 élèves ayant obtenu les meilleurs résultats dans l'année - une manière de motiver les jeunes à étudier avec assiduité.

Il n'a pas été possible de faire redémarrer la cantine, qui a connu de nombreuses difficultés, tant au niveau du personnel qu'au niveau de l'approvisionnement.

L'Incubateur, qui permet aux étudiants de s'exercer aux pratiques de l'agriculture irriguée, continue de fonctionner. Nombreux sont les riverains qui utilisent un lopin de terre, profitant de l'irrigation pour faire pousser des légumes à contre-saison.

Comme les utilisateurs prenaient peu soin des tuyaux du goutte-à-goutte, il a été décidé de leur vendre les tuyaux (l'investissement est modique). Sénégalité a fourni les fonds pour l'achat de deux rouleaux; les achats par les utilisateurs devraient permettre au processus de devenir pérenne.



Des étudiants et étudiantes du Lycée, lors du Congrès "48 Heures pour l'Entrepreneuriat Agricole"

4. Activités en Suisse

Sénégalité développe peu d'activités en Suisse romande - l'essentiel de notre travail de communication se faisant avec La Gazette, le site et les réseaux sociaux.

Nous avons cependant participé, comme en 2017, au Marché de Noël solidaire, dans les locaux de Pôle Sud.

Nous avons vendu beaucoup de mangues séchées, de confitures de mangue, ainsi que quelques sculptures de papier. Nous avons également confectionné des calendriers comportant des photos de nos entreprises au Sénégal.

Notre présence au Marché nous a permis de faire de nombreux contacts intéressants - et de recueillir ce bien précieux que sont les adresses mail.

En 2018, nous avons demandé à la Municipalité de Lausanne s'il était possible d'organiser une exposition au sein du «Forum de l'Hôtel de Ville», à la Place de la Palud. Notre demande a été acceptée, et un groupe de travail, réunissant une belle brochette de membres bien motivés, a été mis en place pour préparer cette exposition qui aura lieu au printemps 2019.



Le stand de Sénégalité au Marché de Noël Solidaire, à Lausanne, a permis de faire nombreux contacts, et de vendre des oeuvres d'art sénégalaises

5. Web et réseaux sociaux

Tout d'abord, Sénégalité a adopté un nouveau logo en mai 2018. Les trois traits représentent les flux d'aide venant de Suisse, et qui rejaillissent en Afrique sous forme d'épis de fonio.

Ensuite, en 2018, un effort particulier a été fait en ce qui concerne le web et les réseaux sociaux. C'est surtout Elisabeth Weber, en charge de ce dossier, qui a fait un travail remarquable :

La Gazette a été publiée mensuellement. Envoyée à plus de 600 personnes, elle est devenue beaucoup plus vivante, comportant de nombreux liens et boutons permettant d'approfondir les sujets traités.

Le site Web a continué sa mue, et comporte désormais de nombreux liens vers des vidéos tournées dans les entreprises que nous finançons.

La page Facebook de Sénégalité a été enrichie très régulièrement avec de brèves nouvelles, souvent en provenance de nos entrepreneurs.

Enfin de nombreuses photos ont été postées sur Instagram.



[Je découvre le détail des entreprises](#)

Certification Zewo

Un super cadeau de fin d'année vient récompenser notre travail et confirmer que nous sommes sur la bonne voie en recevant la certification Zewo. La Fondation Zewo confère un label de qualité. Ce label distingue des organisations à but non lucratif d'utilité publique qui sont fiables, qui utilisent les dons qu'elles reçoivent dans un but précis, de manière efficace et axée sur les résultats et informent avec transparence.

Pour vous membres, donateurs et lecteurs: une garantie que vos dons sont en de bonnes mains.



Votre don en bonnes mains.

La Gazette a fait peau neuve et rencontre un succès croissant

6. Les finances de l'Association

L'Association Sénégalité est financée principalement par des dons de particuliers : ce ne sont pas moins de 56 donateurs qui ont apporté un total de 44'380 CHF.

Pour la première fois, nous avons bénéficié d'un soutien important de la Fédération Vaudoise de Coopération (19'000 CHF), qui couvrira dès 2018 presque la moitié des charges liées au projet "Coup de Pousse" (les prêts sans intérêt aux créateurs d'entreprises agricoles).

En 2018, les montants suivants ont été utilisés pour les projets :

- ◇ CHF 38'537.- pour les charges directes du projet "Coup de Pousse"
- ◇ CHF 7'235.- pour les charges d'accompagnement de projet (principalement les indemnités de déplacement pour nos entrepreneurs et pour les membres du Comité local, le CESPI).
- ◇ CHF 6'651.- pour les vélos, les frais d'écolage, le matériel scolaire et informatique.
- ◇ Les frais administratifs se montent à 4'577 CHF, soit 7.2% des dons et subventions reçues. Ils comprennent cette année un montant important (3'877 CHF) consacré à l'obtention de la certification ZeWo.

Depuis l'année 2016, les comptes de Sénégalité sont présentés selon la norme Swiss GAAP - RPC21, ainsi que selon la méthode ZeWo.

Après leur approbation par l'Assemblée Générale, les comptes sont publiés sur notre site Web.



Gaigi Gning, heureux après avoir fait sa première récolte d'oignons

7. La vie de l'Association

En avril 2018, nous avons organisé un voyage de 10 jours au Sénégal, car de nombreux membres avaient souhaiter voir, sur place, nos réalisations.

C'est ainsi qu'une dizaine de membres et de donateurs de Sénégalité ont pu visiter six entreprises, et faire de nombreux kilomètres dans les paysages du Sénégal.

Les démarches en vue de la certification Zewo nous ont pris pas mal de temps et d'énergie ; mais les recommandations de la ZeWo nous ont permis d'améliorer la transparence et la gouvernance de l'Association.

Durant l'année 2018, deux membres se sont retirés du Comité de Sénégalité, à savoir Mme Christiane Chenaux-Nicolet, responsable de la collecte de fonds et M. Rudolf Strasser, ingénieur agronome. Nous les remercions pour leur précieuse contribution. En décembre M. Daniel Rolla, expert en agronomie, à rejoint notre équipe, ce qui fait qu'à la fin de l'année 2018, le Comité de Sénégalité se composait des personnes suivantes :

- ◇ Mme Elisabeth de Candolle, en charge de la comptabilité
- ◇ Mme Elisabeth Weber, en charge du site Web et de la Gazette
- ◇ M. Jean-Paul de Weck, trésorier
- ◇ M. Daniel Rolla, expert en agronomie
- ◇ M. Roland Sauter, président.



Maxime Gomis dirige les travaux lors de la construction de sa porcherie

Association Sénégalité

Bilan

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018

(avec indications comparatives de l'exercice précédent)

Tous les montants sont en CHF

	Note	<u>Au 31.12.2018</u>	<u>Au 31.12.2017</u>
<u>Actifs</u>			
<u>Actifs circulants</u>			
Liquidités		33'202	12'143
Compte PayPal		1'068	126
Autres débiteurs		0	0
Actifs transitoires		1'900	990
Total actifs circulants		36'170	13'259
<u>Actifs immobilisés</u>			
Equipement informatique		0	0
Total actifs immobilisés		0	0
Total des actifs		36'170	13'259
<u>Passifs</u>			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Dettes envers fournisseurs		0	0
Passifs transitoires		9'600	0
Total fonds étrangers à court terme		9'600	0
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Provisions		0	0
Total fonds étrangers à long terme		0	0
<u>Fonds affectés</u>			
Fonds Projet "Volet Social"		0	0
Fonds Projet "Coup de Pousse"		0	0
Total capital des fonds affectés		0	0
<u>Fonds propres</u>			
Capital versé		13'259	1'291
Résultats reportés		13'311	11'968
Total fonds propres		26'570	13'259
Total des passifs		36'170	13'259

Association Sénégalité

Compte de résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)
Tous les montants sont en CHF

	Note	2018	Budget 2018	2017
<u>Produits d'exploitation</u>				
Donateurs privés - fonds affectés		0	0	0
Donateurs privés - fonds libres		44'380	42'690	38'525
Subventions Fedevaco - fonds affectés		19'000	19'000	0
Produit brut Marché de Noël		2'163	2'328	942
Produit brut du voyage donateurs		24'500	24'797	0
Dissolution de provisions		0	0	0
Total produits d'exploitation		90'043	88'815	39'467
<u>Charges d'exploitation</u>				
<u>Charges des projets au Sénégal</u>				
Charges directes du projet "Volet Social"		-6'651	-3'412	-8'938
Charges directes du projet "Coup de Pousse"		-38'537	-43'356	-14'306
Charges d'accompagnement de projet		-7'235	-6'626	0
Total charges directes de projets		-52'424	-53'394	-23'244
<u>Frais d'obtention de financements</u>				
Articles de publicité		-404	-400	0
Charges directes du marché de Noël		-1'358	-1'328	0
Charges directes du voyage des donateurs		-17'760	-20'297	0
Total frais d'obtention de financements		-19'522	-22'025	0
<u>Frais administratifs</u>				
Frais de personnel		0	0	0
Frais FEDEVACO		-400	-600	-1'438
Frais ZEW0		-3'877	-3'000	-540
Frais logiciels		0	-500	-100
Frais fiduciaire		-300	-300	-1'836
Autres frais		0	-1'000	0
Amortissements		0	0	0
Total frais administratifs		-4'577	-5'400	-3'914
Total charges d'exploitation		-76'523	-80'819	-27'158
Résultat d'exploitation		13'520	7'996	12'309
Résultat financier - frais bancaires		-209	-350	-341
Résultat avant variation des fonds affectés		13'311	7'646	11'968

Allocations aux fonds affectés	-19'000	-19'000	0
Utilisation des fonds affectés	19'000	19'000	0
Utilisation des fonds affectés - frais de gestion	0	0	0

Résultat net	13'311	7'646	11'968
---------------------	---------------	--------------	---------------

Association Sénégalité
Tableau de variation des fonds
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)
Tous les montants sont en CHF

2018

Fonds affectés	01.01.2018	Attributions	Utilisations	Indemnité de gestion de projet	Transferts internes	31.12.2018
Projet "Volet Social"	0	0	0			0
Projet "Coup de Pousse"	0	19'000	19'000			0
Total Fonds affectés	0	19'000	19'000	0	0	0

Fonds propres

Capital versé (fin 2017)	1'291	0	0	0	11'268	13'259
Résultat reporté 2017	11'968	0	0	0	-11'268	0
Résultat de l'exercice	0	13'311	0	0	0	13'311
Total Fonds libres	13'259	13'311	0	0	0	26'570

2017

Fonds affectés	01.01.2017	Attributions	Utilisations	Indemnité de gestion de projet	Transferts internes	31.12.2017
Projet "Volet Social"	0	0	0	0	0	0
Projet "Coup de Pousse"	0	0	0	0	0	0
Total Fonds affectés	0	0	0	0	0	0

Fonds propres

Capital versé (fin 2016)	8'088	0	0	0	-6'797	1'291
Résultats reportés 2016	-6'797	0	0	0	6'797	0
Résultat de l'exercice	0	11'968	0	0	0	11'968
Total Fonds libres	1'291	11'968	0	0	0	13'259

Association Sénégalité
Annexes aux Etats financiers
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018
Tous les montants sont en CHF

1. Présentation

SÉNÉGALITÉ est une organisation de coopération internationale privée et sans but lucratif, fondée en 2012 et constituée sous la forme d'une association de droit suisse, régie par les dispositions des articles 60 et suivants du code civil. Son siège est à Lausanne. SÉNÉGALITÉ a pour but de favoriser, au Sénégal, le développement de l'agriculture et la formation en agriculture.

SÉNÉGALITÉ remplit sa mission à l'aide de partenaires terrains, indépendant de SÉNÉGALITÉ. SÉNÉGALITÉ mène actuellement deux projets principaux, à savoir :

Projet	Description
Volet Social	Soutien aux élèves nécessiteux du Lycée Agricole de Bignona, en Casamance ; achat de livres pour la bibliothèque. ; achat de vélos aux élèves ayant les meilleurs résultats scolaires.
Coup de Pousse	Prêts sans intérêt accordés à d'anciens élèves du Lycée Agricole, qui créent leur entreprise agricole. Au 31.12.2018, Sénégalité a financé ainsi 15 projets au Sénégal.

2. Composition du Comité de Sénégalité

Le Comité de Sénégalité est composé, au 31.12.2018, des personnes suivantes :

- Roland Sauter, président
- Jean-Paul de Weck, trésorier
- Elisabeth de Candolle, comptabilité
- Elisabeth Weber, réseaux sociaux, gazette et site Web
- Daniel Rolla, expert pour les questions d'agronomie

3. Principes comptables

a. Bases de préparation des comptes annuels

Les états financiers de SÉNÉGALITÉ ont été établis conformément aux statuts de SÉNÉGALITÉ, aux dispositions applicables du Codes des obligations et aux Recommandations relatives à la présentation des comptes (Swiss GAAP RPC21, RPC fondamentales, cadre conceptuel GAAP RPC 1-6) ainsi que selon la méthode ZeWo.

b. Périmètre des comptes annuels

Les comptes annuels comprennent les comptes de l'association de droit suisse SÉNÉGALITÉ. Ils ne comprennent pas les comptes des projets conduits par les partenaires terrains de SÉNÉGALITÉ, qui sont indépendants de SÉNÉGALITÉ.

c. Conversion de monnaies étrangères

Les avoirs et les engagements en monnaies étrangères sont convertis en francs suisses au taux de change en vigueur à la date du bilan. Les transactions en monnaies étrangères sont converties en francs suisses au taux en vigueur à la date de la transaction.

d. Immobilisations corporelles

SÉNÉGALITÉ ne détient aucune immobilisation corporelle

e. Reconnaissance du revenu

Les dons et subventions collectés sont reconnus dans le compte de résultat lorsqu'ils sont dans le pouvoir de disposition de l'organisation.

Les fonds affectés sont des dons reçus pour un but déterminé par des tiers et soumis à restriction d'utilisation. Ils sont comptabilisés en revenus, puis affectés au passif dans la rubrique « fonds affectés » par la comptabilisation d'une charge d'allocation aux fonds affectés. Ils sont reconnus en revenus l'année où sont encourues les dépenses ainsi financées par la comptabilisation d'une utilisation de fonds affectés.

Les autres revenus sont enregistrés selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations ou événements générateurs de revenus surviennent, et non pas en fonction des flux financiers

f. Enregistrement des charges

Les charges sont enregistrées selon le principe de la délimitation périodique, à savoir lorsque les opérations et autres événements générateurs de charges surviennent, et non pas en fonction des flux financiers.

g. Parties liées

Les partenaires terrains de SÉNÉGALITÉ sont considérés comme des parties liées de SÉNÉGALITÉ.

h. Tableau de flux de trésorerie

Le tableau de flux de trésorerie de SÉNÉGALITÉ n'est pas présenté, conformément aux dispositions prévues à l'article 27 de la norme Swiss GAAP RPC 21.

4. Liquidités

Les liquidités figurent dans la page « Bilan ».

5. Equipement informatique

Néant.

6. Provisions

Néant.

7. Actifs et passifs transitoires

Les passifs transitoires, d'un montant de CHF 9'600, représentent les acomptes versés, en 2018, par les participants au voyage qui sera organisé en mars 2019.

Les actifs transitoires, d'un montant de CHF 1'900, représentent les 10% de la subvention de la Fedevaco (d'un montant total de 19'000), montant qui ne sera versé que lors de la réception du rapport d'étape au printemps 2019.

8. Fonds affectés

Durant l'exercice 2018, la totalité des dons ont été allouée aux fonds libres ; seule la contribution de la Fedevaco a été affectée à un fonds – le fonds « Coup de Pousse ».

Les fonds de la Fedevaco ont été intégralement utilisés durant l'année.

9. Exonération des impôts

L'Association bénéficie d'une exonération des impôts fédéraux, cantonaux et communaux sur le bénéfice et le capital, selon la décision de l'Administration Cantonale des Impôts du Canton de Vaud du 23 novembre 2012.

10. Financement des projets

Pour l'exercice 2018, le financement des projets s'est effectué en partie avec un financement public de la Fedevaco.

11. Donateurs privés – fonds libres

Les dons privés sans affectations à un projet précis sont considérés comme des fonds libres.

12. Indemnités des membres dirigeants

Les membres du comité de SÉNÉGALITÉ ne reçoivent pas d'indemnités pour leur engagement au sein de SÉNÉGALITÉ.

13. Prestations bénévoles

Entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2018, des prestations bénévoles d'un volume de 985 heures de travail, pouvant être estimée à une valeur de CHF 49'250, ont été offertes à l'organisation.

14. Événements postérieurs à la date de clôture

Les comptes annuels ont été approuvés par le comité le 18.2.2018. En outre, ils sont soumis à l'Assemblée générale du 20.3.2019. Entre le 31 décembre 2018 et la date de l'approbation des comptes annuels présents, aucun événement n'a eu lieu qui nécessiterait une adaptation des actifs et passifs de SÉNÉGALITÉ au 31 décembre 2018 ou qui devrait être présenté ici.

15. Rapport de performance

SÉNÉGALITÉ publie un rapport d'activité qui remplit les caractéristiques du rapport de performance selon les normes Swiss GAAP RPC 21.

Un rapport circonstancié sur le projet « Coup de Pousse » est préparé par Sénégalité à l'intention de la Fedevaco. Ce rapport contient de nombreux indicateurs de performance.

Mann Didier
Expert diplômé en Finance
et en Controlling

Grand'Rue 56
1196 Gland
Tél. + 41 78 754 06 11
didier.mann@bluewin.ch

A l'Assemblée générale de

L'Association Sénégalité, Lausanne

Rapport sur la review (examen succinct) des comptes annuels 2018

(période du 01.01.2018 au 31.12.2018)

Gland, le 18 mars 2019

Rapport de l'Auditeur
A l'Assemblée générale de l'Association Sénégalité, Lausanne

Conformément au mandat qui m'a été confié, j'ai procédé à une review (examen succinct) des états financiers, soit le bilan, le compte d'exploitation et le tableau de variation du capital de l'association Sénégalité pour l'exercice 2018.

Les états financiers ne comprennent pas le tableau de trésorerie conformément aux Swiss GAAP RPC 21, les petites organisations d'utilité publique à but non lucratif peuvent y renoncer.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC incombe au Conseil exécutif alors que ma mission consistait à émettre un rapport sur ces comptes annuels sur la base de ma review (examen succinct).

L'examen succinct des chiffres comparatifs des comptes annuels 2017 a été effectué par un autre auditeur.

Conformément aux Swiss GAAP RPC 21, les informations contenues dans le rapport de performance ne sont soumises à aucune obligation de vérification par l'auditeur.

J'ai effectué ma review selon la Norme d'audit suisse 910 Review (examen succinct) d'états financiers et non sous une forme d'audit, en conséquence, je n'exprime pas une opinion d'audit.

Sur la base de ma review (examen succinct), je n'ai pas relevé de fait qui me laisse à penser que les états financiers (bilan, compte d'exploitation et tableau de variation du capital) ne donnent pas une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats conformément aux Swiss GAAP RPC, et ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Par conséquent, je recommande à l'assemblée générale d'approuver les comptes 2018 et d'en donner décharge aux organes responsables.

Gland le, 18 mars 2019

Mann Didier

Expert diplômé en finance
et en controlling

Association Sénégalité
Bilan
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)
Tous les montants sont en CHF

	Note	<u>Au 31.12.2018</u>	<u>Au 31.12.2017</u>
<u>Actifs</u>			
<u>Actifs circulants</u>			
Liquidités		33'202	12'143
Compte PayPal		1'068	126
Autres débiteurs		0	0
Actifs transitoires		1'900	990
Total actifs circulants		36'170	13'259
<u>Actifs immobilisés</u>			
Equipement informatique		0	0
Total actifs immobilisés		0	0
Total des actifs		36'170	13'259
<u>Passifs</u>			
<u>Fonds étrangers à court terme</u>			
Dettes envers fournisseurs		0	0
Passifs transitoires		9'600	0
Total fonds étrangers à court terme		9'600	0
<u>Fonds étrangers à long terme</u>			
Provisions		0	0
Total fonds étrangers à long terme		0	0
<u>Fonds affectés</u>			
Fonds Projet "Volet Social"		0	0
Fonds Projet "Coup de Pousse"		0	0
Total capital des fonds affectés		0	0
<u>Fonds propres</u>			
Capital versé		13'259	1'291
Résultats de l'exercice		13'311	11'968
Total fonds propres		26'570	13'259
Total des passifs		36'170	13'259


19.3.19

Association Sénégalité
Compte de résultat

Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)
Tous les montants sont en CHF

	Note	2018	Budget 2018	2017
<u>Produits d'exploitation</u>				
Donateurs privés - fonds affectés		0	0	0
Donateurs privés - fonds libres		44'380	42'690	38'525
Subventions Fedevaco - fonds affectés		19'000	19'000	0
Produit brut Marché de Noël		2'163	2'328	942
Produit brut du voyage donateurs		24'500	24'797	0
Dissolution de provisions		0	0	0
Total produits d'exploitation		90'043	88'815	39'467
<u>Charges d'exploitation</u>				
<u>Charges des projets au Sénégal</u>				
Charges directes du projet "Volet Social"		-6'651	-3'412	-8'938
Charges directes du projet "Coup de Pousse"		-38'537	-43'356	-14'306
Charges d'accompagnement de projet		-7'235	-6'626	0
Total charges directes de projets		-52'424	-53'394	-23'244
<u>Frais d'obtention de financements</u>				
Articles de publicité		-404	-400	0
Charges directes du marché de Noël		-1'358	-1'328	0
Charges directes du voyage des donateurs		-17'760	-20'297	0
Total frais d'obtention de financements		-19'522	-22'025	0
<u>Frais administratifs</u>				
Frais de personnel		0	0	0
Frais FEDEVACO		-400	-600	-1'438
Frais ZEWO		-3'877	-3'000	-540
Frais logiciels		0	-500	-100
Frais fiduciaire		-300	-300	-1'836
Autres frais		0	-1'000	0
Amortissements		0	0	0
Total frais administratifs		-4'577	-5'400	-3'914
Total charges d'exploitation		-76'523	-80'819	-27'158
Résultat d'exploitation		13'520	7'996	12'309
Résultat financier - frais bancaires		-209	-350	-341
Résultat avant variation des fonds affectés		13'311	7'646	11'968


12.3.11

Allocations aux fonds affectés	-19'000	-19'000	0
Utilisation des fonds affectés	19'000	19'000	0
Utilisation des fonds affectés - frais de gestion	0	0	0
Résultat net	13'311	7'646	11'968

Association Sénégalité
Tableau de variation des fonds
Pour l'exercice clos au 31 décembre 2018
(avec indications comparatives de l'exercice précédent)
Tous les montants sont en CHF

2018

Fonds affectés	01.01.2018	Attributions	Utilisations	Indemnité de gestion de projet	Transferts internes	31.12.2018
Projet "Volet Social"	0	0	0			0
Projet "Coup de Pousse"	0	19'000	19'000			0
Total Fonds affectés	0	19'000	19'000	0	0	0

Fonds propres

Capital versé (fin 2017)	1'291	0	0	0	11'968	13'259
Résultat reporté 2017	11'968	0	0	0	-11'968	0
Résultat de l'exercice	0	13'311	0	0	0	13'311
Total Fonds libres	13'259	13'311	0	0	0	26'570

2017

Fonds affectés	01.01.2017	Attributions	Utilisations	Indemnité de gestion de projet	Transferts internes	31.12.2017
Projet "Volet Social"	0	0	0	0	0	0
Projet "Coup de Pousse"	0	0	0	0	0	0
Total Fonds affectés	0	0	0	0	0	0

Fonds propres

Capital versé (fin 2016)	8'088	0	0	0	-6'797	1'291
Résultats reportés 2016	-6'797	0	0	0	6'797	0
Résultat de l'exercice	0	11'968	0	0	0	11'968
Total Fonds libres	1'291	11'968	0	0	0	13'259


11.3.18